

Le conseil municipal a malheureusement pris une décision très regrettable au dernier conseil de septembre, en décidant d'abandonner la production par la municipalité des repas des enfants des écoles dans la cuisine centrale de Chatou et de lancer le recours au privé. Le maire explique que cette décision de dénoncer la convention passée avec la ville de Chatou résulterait du choix de cette ville qui, la première, via un audit en cours sur le fonctionnement de la cuisine centrale, a décidé d'engager le passage au privé. Les contacts pris avec nos collègues élus de Chatou montrent que la décision n'est pas si avancée que cela et que la municipalité de Carrières s'est bien vite précipitée pour dénoncer la convention ! Nous avons demandé en vain d'attendre que Chatou se positionne précisément avant de commettre l'irréparable.

Pour notre part, nous estimons que la réalisation des repas pour les écoles est un des services de base que la collectivité publique doit assurer avec ses moyens propres en contrepartie des impôts locaux versés et qu'il est inadmissible d'abandonner l'utilisation intercommunale de l'équipement public existant. Nous appelons la communauté d'agglomération CSGBS à se saisir d'urgence de ce dossier.

La crèche Chat Perché de la rue Marceau a démarré son activité en septembre et, à ce jour, la rue ne s'est pas fendue en deux et le quartier n'a pas été submergé par la lave, comme certains le prophétisaient au moment du lancement du projet !

Bertrand Rabany, Didier Perrière, Rougui Ndiaye

bertrand.rabany@wanadoo.fr

dperriere@cegetel.net

diogoma78@hotmail.fr